



Formation
B conduite supervisée



Votre contact :

Téléphone : 01.47.00.63.88 - E-mail : c.republique75@gmail.com

L'élève de 18 ans et + qui est inscrit en école de conduite, a la possibilité de compléter sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée lui permettant d'acquérir davantage d'expérience, afin de passer ensuite l'épreuve pratique dans des conditions sereines :
C'est la conduite supervisée !

L'élève devra avoir : son code et suivi au moins 20 heures de conduite en auto-école

C'est l'enseignant qui autorise la personne à opter pour cette possibilité en fonction du degré de maîtrise du véhicule, des compétences et des comportements qu'il a observé chez l'élève.

L'accompagnateur :

- avoir le permis B depuis 5 ans ou plus sans interruption,
- avoir l'accord de l'assureur et être mentionné dans le contrat d'assurance du véhicule conduit par l'élève suivant la **conduite accompagnée**,
- ne pas avoir été condamné pour certains délits routiers.

LA FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'Auto-école, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'Auto-école avec un support média avec un enseignant, ou via internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur : les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

L'épreuve théorique générale, le code :

- 40 questions dont 4 en vidéo
- 35 bonnes réponses pour obtenir le code
- Valable 5 ans ou 5 épreuves

L'épreuve pratique :

- 32 minutes
- Conduite en agglomération et sur route et /ou autoroute
- Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière
- Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

LA FORMATION PRATIQUE

<p>Maîtriser le manèment du véhicule dans un trafic faible ou nul</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. -Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. -Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. -Démarrer et s'arrêter. -Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. -Utiliser la boîte de vitesses. -Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire -Regarder autour de soi et avertir. <p>Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.</p>
<p>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. -Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. -Adapter l'allure aux situations -Tourner à droite et à gauche en agglomération. -Détecer, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. -Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. -S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluer et maintenir les distances de sécurité. -Croiser, dépasser et être dépassé. -Passer des virages et conduire en déclivité. -Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. -S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. -Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. -Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. -Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. -Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers.
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Suivre un itinéraire de manière autonome. -Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. -Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. -Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. -Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...) -Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. -Pratiquer l'éco-conduite.
<p>Rendez-vous pédagogique préalable</p>	<ul style="list-style-type: none"> -L'élève, les accompagnateurs et l'enseignant font le point en circulation sur le niveau de conduite de l'élève. -L'enseignant montre le rôle des accompagnateurs. -Remise de l'attestation initiale
<p>Phase de conduite accompagnée</p>	<ul style="list-style-type: none"> -conduite sur toutes types de route, toutes conditions -Minimum 1000 km

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

Prix Unitaire TTC	Volume	Montant TTC
-------------------------	--------	----------------

Formule conduite supervisée	1 350€		
La Leçon	49€		
Forfait 10 leçons	470 €		
RDV préalable 2h	130 €		
RDV pédagogique 3h	196 €		
Démarches administratives	50 €		

Montant Total TTC en €

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du code de la route ; ainsi que la recommandation n°05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

Auto Moto Ecole C. République

61, avenue de la République – 75011 Paris
01.47.00.63.88 - c.republique75@gmail.com

Horaires bureau administratif :

Lundi de 11h à 14h et 15h à 19h

Mardi au jeudi de 10h à 14h et de 15h à 19h

Vendredi de 10h à 15h